

COMPTE RENDU DU CONSEIL de promotion des inspecteurs stagiaires du 26 avril 2017



Le second conseil de promotion (CP) des Inspecteurs Stagiaires s'est tenu ce jour.

L'administration a de nouveau convoqué les élu-es sur une demi-journée. Cela est largement insuffisant pour évoquer l'ensemble des sujets concernant la scolarité actuelle et les éléments qui vont venir interférer sur la suivante.

L'ensemble des organisations syndicales a dénoncé cet état de fait. Pour rappel la CGT avait boycotté le premier CP, aujourd'hui il va être plus difficile d'obtenir gain de cause. En effet l'administration considère comme acté ce recul.

Vos élus CGT ont abordé une grande partie des thèmes et questions soulevés par les collègues de Clermont-Ferrand et de Noisiel.

Le directeur du pôle de formation initiale (PFI) a présidé cette instance. Il a rappelé qu'il s'agissait d'une instance « informelle ». Il a insisté sur le fait qu'il n'irait pas au-delà de la matinée pour continuer les débats.

La scolarité est déjà bien avancée, toutefois des étapes importantes sont encore à venir, notamment le projet de mutation.

A ce sujet, vos élus auraient aimé pouvoir demander à ce que le mercredi 3 mai Après Midi soit libéré pour vous permettre de prendre connaissance de votre affectation sereinement, mais cela n'a pas été possible par manque de temps.

Une fois encore cette instance qui a vocation à permettre un dialogue entre l'administration et les stagiaires afin d'améliorer leur quotidien n'a pas joué son rôle.

Les élus CGT souhaitent aborder le stage d'approfondissement à venir au vu des nombreuses interrogations que cela suscite.

Faute de temps, le déroulé du **stage d'approfondissement**, n'a pu être abordé,

Pensez à surveiller les parutions sur Odissée, seul moyen reconnu semble-t-il de communication entre l'administration et les stagiaires !!!

Les deux directeurs d'établissement ont pour leur part indiqué que la promotion de cette année était particulièrement sérieuse et impliquée. Ils souhaitent que cela se poursuive jusqu'à fin juillet.

Les seuls sujets ayant été pu être abordés sont les suivants :

☛ Le règlement intérieur :

Il a été adopté unilatéralement et ne sera pas amendé. L'administration ayant opposé un refus catégorique, ce qui démontre une fois encore la qualité du dialogue social à l'ENFP.

☛ Le DUERP

Pour la première fois ce document a été complété par les stagiaires. Toutefois certains réglages restent à mettre en place de l'aveu de l'administration ce qui devrait être fait dès la rentrée prochaine.

☛ La réforme de la formation initiale :

Selon l'administration, elle n'est pas de la responsabilité de l'ENFiP mais bien une volonté du Directeur Général (DG).

Par contre la connaissance de l'affectation est bien une volonté de l'ENFiP ce qui permettrait aux stagiaires de suivre une formation métier et non plus mission et ainsi permettre une formation ciblée et bien moins coûteuse.

Cette formation serait constituée de 3 parties :

la première dite « socle », de 4 mois avec plus de 80 heures de management (positionnement du cadre A), des fondamentaux de la DGFIP (Déontologie, connaissance des structures) et enfin de la comptabilité et de l'analyse financière.

La seconde partie serait liée à l'affectation obtenue par le stagiaire et axée sur une formation métier (bloc fonctionnel).

La troisième partie de 4 mois, serait en réalité **un stage probatoire**.

La direction reconnaît que cette nouvelle formation ne devrait pas diminuer en densité mais qu'il est encore nécessaire de réfléchir à son organisation.

Pour la CGT cette nouvelle mouture, ne permettra pas de mieux former les futurs stagiaires et encore moins de leur permettre de prendre leur poste avec un sérieux bagage théorique.

Cette décision unilatérale du DG ne fait que bloquer la promotion interne à la DGFIP

Et qu'advient-il des agents qui au cours de leur carrière changeront de missions ?

Pas de problème, ils devront repasser par la case formation en suivant les enseignements du bloc fonctionnel correspondant.

☛ La densité de la formation

Depuis la mise en place des scolarités fusionnées, la CGT n'a eu de cesse de réclamer des modules de 4h par jour, modules sécables permettant ainsi plus de flexibilité et plus de temps pour assimiler le contenu des enseignements.

L'ENFiP s'est dit ouverte à un e discussions sur le sujet, toutefois elle n'est pas certaine que cette possibilité convienne à l'ensemble des stagiaires.

☛ Les supports format A5

Ce format est privilégié sauf s'il est non adapté au cours.

Pour la CGT, privilégier ce format est bien souvent inadapté, une liasse en A5 est et demeurera illisible au vu des nombreux éléments d'un tel document.

Au nom de sacro-saintes économies, les supports papiers accompagnants les présentiels sont encore trop souvent inadaptés, tant pour la compréhension que pour notre vue !!!

☛ Le temps de travail autonome :

Si l'idée est bonne, permettre aux stagiaires de gagner sur les temps de transports pour rédiger un exercice à domicile, il est fort dommageable que le travail demandé ne corresponde pas au temps libéré.

C'est ainsi que bon nombre de stagiaires doivent terminer ce travail sur leur temps personnel.

Une fois encore il y a un **décalage entre temps théorique et temps réel !!**

D'ailleurs l'équipe pédagogique a fait remonter la même analyse à la direction.

☛ Les EA

Le support papier et les agrafes : une réflexion est en cours avec les équipes pédagogique, mais aucun compromis ne semble aboutir à ce jour

Confusion entre intercalaires et brouillons, à l'ENFiP de Clermont-Ferrand, La direction de l'ENFiP s'engage à faire le nécessaire pour qu'à l'avenir les feuilles de brouillon et les intercalaires soient de couleur distincte.

EA4 : Ce sera une recherche documentaire autorisée sur les applications informatiques de la DGFIP (Ulysse, Nausica, Odysée) mais en aucun cas les stagiaires ne devront avoir leur documentation personnelle ce jour-là.

☛ BPS / BRS :

Les élus CGT ont réclamé que la semaine précédant les évaluations soit uniquement consacrée à des séances de reformulation, de BPS et de BRS.

Depuis le début des scolarités fusionnées, la CGT n'a cessé d'exiger que la semaine précédant une EA soit banalisée.

☛ Correction des EA :

A Noisiel, les stagiaires n'ayant pas obtenus la moyenne à l'EA3 ont appris mardi matin qu'ils étaient convoqués à la correction l'après midi même.

La direction de l'ENFiP s'engage à faire preuve de vigilance à l'avenir.

☛ Les stagiaires en difficulté :

Les tableaux statistiques fournis font état d'un taux de stagiaires en difficulté au niveau de l'oral individuel important (13%), d'où notre interrogation sur l'harmonisation des notes.

La direction de l'ENFiP a souhaité positionner cet oral sur la partie carrière afin de détecter rapidement les stagiaires en difficultés, mais fait le constat que les notes de cette épreuve sont bien en deçà de celles des premiers écrits.

D'où notre interrogation également sur les attentes des jurys, peut être mal comprises par les stagiaires ??

☛ Les nombre de stagiaires par groupe à Noisiel :

Sur Noisiel, les groupes de fiscalités sont composés depuis la dominante de 26 à 28 stagiaires alors qu'à l'inverse ceux de GP sont eux de 13 à 14 stagiaires.

Pourquoi cette volonté de maintenir le même nombre de groupes entre carrière et dominante et non de faire un groupe supplémentaire en fiscalité afin de créer de meilleures conditions d'enseignement.

La direction de l'ENFiP a reconnu qu'il s'agissait d'un arbitrage afin de minimiser les coûts humains. Un groupe supplémentaire aurait nécessité deux chargés d'enseignements en plus, et donc un coût financier non tenable en cette période de crise.

Ah les sacro-saintes économies budgétaires !!

☛ Les coopérants et les stages

Certes ces stages leur permettent de découvrir les institutions françaises, mais que souhaitent-ils précisément ?

Découvrir nos institutions ? Ou tout simplement les services de la DGFIP en rapport avec la formation de 11 mois qu'ils suivent en France.

Ne cherchez plus, nous leur avons demandé, ils veulent découvrir les services de la DGFIP !!!

Et que deviendra ce système dans l'avenir ? La réforme de la formation à venir ne risque-t-elle pas de mettre en danger cette coopération avec les pays partenaires ? En effet y aura-t-il encore un réel intérêt pour eux de financer cette formation en France alors même que la formation MISSION est remise en question ?

Affaire à suivre !...

👉 **Le relation stagiaire de Noisiel**

Cette année pour la première fois, la relation stagiaire de Noisiel pour 2017/2018 sera une stagiaire de Clermont-Ferrand, alors même que la fiche de poste ne le prévoyait pas.

La direction de l'ENFiP, devant l'absence de candidatures dans le temps imparti, a pris la décision d'offrir le poste à une stagiaire de Clermont-Ferrand qui avait demandé un poste administratif à l'ENFiP dans le cadre de sa demande de mutation.

L'ENFiP reconnaît qu'il s'agit d'une situation inédite, et qu'à l'avenir une réflexion sera menée pour savoir si ce poste ne pourrait pas être ouvert à l'ensemble des stagiaires quel que soit leur établissement d'origine.

Les élus CGT ont dénoncé cette situation et remis en cause la méthode. Un appel à l'ensemble des stagiaires de Clermont-Ferrand aurait du être ouvert.

L'ENFiP a reconnu que cette proposition aurait du être retenue.

L'ensemble des élu-es souhaitaient aborder de nombreux autres sujets, cependant nous avons reçu une fin de non-recevoir de la part du Directeur du PFI qui s'est levé et a mis fin au débat à 13h30.

Voilà à quoi ressemble le dialogue social à l'ENFiP !!!!

Dialogue social

